



Communauté de Communes de Deurel-Samer



PLAN REGLEMENTAIRE C1 Aléas, risques et nuisances EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE ALINCTHUN

BOULOGNE-SUR-MER Décret de permis de construire (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'urbanisme) **ARRET DE PROJET** : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019
CÔTE D'OPALE (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'urbanisme) **APPROBATION** : le 14 novembre 2019

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 ème)



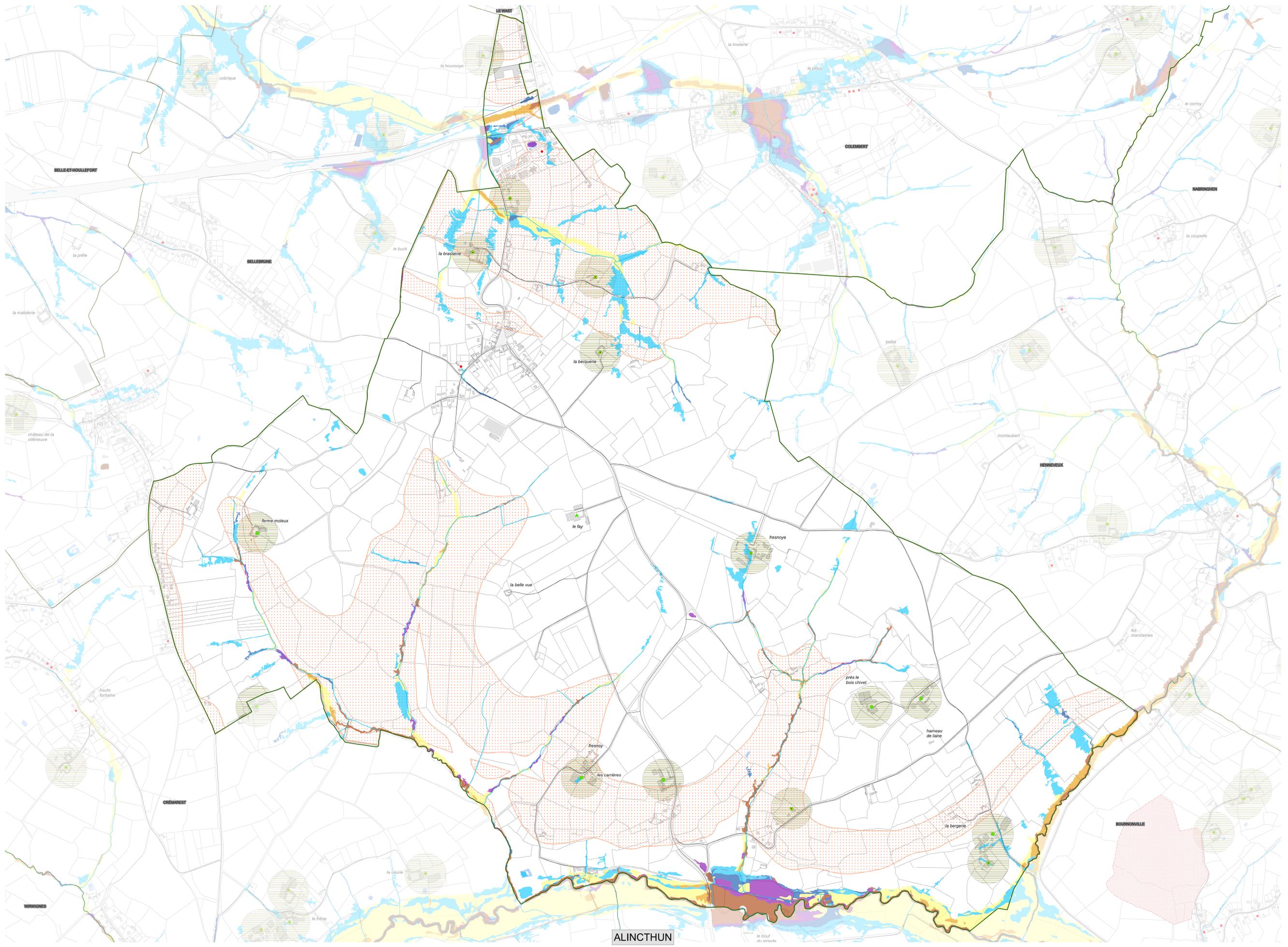
Information : En plus des dispositions représentées au Plan réglementaire C, il est nécessaire de consulter les Plans réglementaires A et B.

LEGENDE Eléments identifiés au titre de l'article R151-31 et R151-34 du Code de l'urbanisme

- Aléas Inondation / Classes d'aléas**
 - Aléa inondation confinement des sols argileux
 - Aléa retrait/gonflement des sols argileux
 - Aléa retrait
 - Aléa inondation
 - Aléa érosion
 - Aléa mouvement de terrain
 - Aléa sécheresse
 - Aléa incendie
 - Aléa bruit
 - Aléa pollution
 - Aléa nuisances
- Installation classées pour l'environnement**
 - ICPE agricole
 - ICPE Industrielle
- Autres**
 - Terrain inconstructible (remblais, galerie souterraine, glissement de terrain...)
 - Cavités souterraines (dont périmètre d'information et de vigilance autour de la cavité)
 - Site Pollué BASOL
 - Site d'Information sur les Sols
- Habitat/le cadastre**
 - Bâtiment ou groupe de bâtiments ajoutés au cadastre
 - Exploitation Agricole (dont RSD)
 - Périmètre 100m exploitation agricole
 - Caplage
 - Surface en eau
 - Cours d'eau (Rivière, fleuve)
 - Voies
 - Voie ferrée
 - Bâtiment Cadastre
 - Circulaire
 - Equipements sportifs
 - Parcelle
 - Limite commune
 - Limite intercommunale

Echelle de référence : 1/5 000
0 50 100 200 Mètres

Sources : ©DGI cadastre 2019, ©IGN - BD TOPON 2018, DREAL NPDC, CSRPV, BDCC 2019



ALINCTHUN